FORMATION
MAQUILLAGE BEAUTÉ

PUBLIC :
La formation maquillage dispensée par la BP Academy est conçue plus spécifiquement pour les personnes qui se destinent à évoluer en free-lance c'est-à-dire en tant que professionnel indépendant. Le maquilleur/la maquilleuse sera amené(e) à proposer ses services auprès des instituts de beauté, parfumeries, salons de coiffure et autres structures spécialisées.

PRÉREQUIS :
Avoir des notions en maquillage beauté ou avoir un bagage artistique. Il est fortement conseillé d'avoir au moins un CAP esthétique pour accéder à la création d'entreprise.

DURÉE :
Durée totale : 21H pour une période de 5 jours

DATES OU PÉRIODE :
À définir avec l'organisme de formation, en fonction avec vos disponibilités

HORAIRES :
A définir avec l'organisme de formation, en fonction avec vos disponibilités

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :
- Minimum : 1
- Maximum : 8

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :
Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

LIEU :
BP Academy - Néronde, avenue Porte de Lyon - 69570 DARDILLY ou
Art et Glamour maquillage - 19 chemin des Landres - 69360 TERNAY
Pour l'accès aux personnes en situation de handicap, nous consulter.

FORMATEUR :
Mme Mireille Moreno partie maquillage - Mme Sandra KAMEL partie entrepreneuriale

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET **COMPÉTENCES VISÉES**

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Créer son entreprise
- Gérer sa structure
- Prestation maquillage de jour/nude
- Prestation maquillage mariée/maquillage événementiel
- Prestation maquillage de soirée

CONTENU DE LA FORMATION

Introduction
Présentation de la formation
Évaluation de départ

PARTIE THÉORIQUE :
Module 1 :
Les bases du maquillage
Le plan de travail du maquilleur
Importance de l'hygiène, les bonnes pratiques
Les outils et leur entretient
Les produits : introduction à la cosmétique

Module 2 :
Morphologie du visage
Biologie – dermatologie : les différents types de peaux
Savoir choisir ses produits en fonction des caractéristiques de son modèle
Apprendre à mettre en valeur chaque partie du visage
Les corrections
Colorimétrie : les notions de base, choisir les couleurs adaptées aux caractéristiques de son modèle

Module 3 :
Création de son entreprise
Le métier de make-up artiste free-lance
Gestion de sa clientèle
Développer une stratégie marketing
Fixer ses tarifs

PARTIE PRATIQUE :
Mise en revue des techniques de maquillage beauté
Réalisation d'un cut crease
Maquillage nude
Maquillage événementiel /mariée
Maquillage de soirée

Évaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT **LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION** DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET **TECHNIQUES D'ENCADREMENT** DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :
- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite

Éléments matériels :
- Mise à disposition de tout le matériel de maquillage, cosmétique, informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran ou version papier et transmis au participant par mail à la fin de la formation

Référent pédagogique et formateur :
Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.